

Alptis facilite la vie de ses courtiers partenaires en mettant à leur disposition un comparateur d'offres Santé

« Remettre le courtier au cœur de l'entreprise » : ce projet, mis en œuvre tout au long de l'année 2022 par les équipes de la direction du développement d'Alptis Prévoyance & Santé, se poursuit en 2023 avec de nouvelles initiatives. Parmi celles-ci, la mise à disposition des courtiers partenaires de l'entreprise d'un comparateur d'offres Santé a pour objectif de leur permettre de simplifier la phase d'écoute et de conseil de leurs clients.

Un comparateur qui intègre l'ensemble de la gamme d'offres Santé proposée par Alptis Prévoyance & Santé

Avec l'intégration d'un comparateur Santé, Alptis Prévoyance & Santé souhaite rendre encore plus simple et plus fluide le parcours Santé individuelle sur son extranet courtiers, Alptis Connect. Cette initiative répond en particulier à l'élargissement de la gamme Santé individuelle depuis 2021.

Ce nouveau comparateur permet aux courtiers de définir rapidement et précisément les besoins de leurs clients et de visualiser toutes les offres de notre gamme répondant à ces besoins, parmi les cinq garanties proposées par Alptis : Santé Select, Santé Protect, Santé Plurielle, Santé Frontaliers et Lumineis.

Un parcours digital simplifié et accéléré

Avec son comparateur Santé, Alptis Prévoyance & Santé poursuit trois principaux objectifs :

- Faire gagner du temps au courtier, avec un outil très accessible et performant,
- Permettre aux courtiers d'accéder à des comparaisons simplifiées ou détaillées, en fonction des attentes et des besoins exprimés par leurs clients,
- Améliorer la qualité du conseil délivré par les courtiers à leurs clients.

Enfin, dernier atout à souligner, bien qu'il s'agisse d'un outil d'aide à la vente BtoB, le comparateur Santé d'Alptis est doté d'une fonctionnalité innovante et avec une vraie valeur ajoutée pour les clients : il permet le calcul des remboursements et restes à charge par poste et par prestation, à l'euro près !

A propos d'Alptis – www.alptis.org

Créé à Lyon en 1976, Alptis est un groupement de protection sociale, indépendant, associatif et entrepreneurial. Il est aujourd'hui constitué d'un ensemble de sociétés* proposant des solutions qui associent responsabilité et solidarité dans trois grands domaines : la prévention, l'assurance et le financement. Il intervient pour les particuliers, les travailleurs indépendants et les entreprises.

Alptis dispose d'un réseau de distribution de 7.700 partenaires, courtiers et conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Le groupe protège aujourd'hui près de 500.000 personnes et accompagne près de 14.000 entreprises, partout en France (métropole et DROM).

Le modèle développé par Alptis est collaboratif et participatif : 600 adhérents actifs bénévoles participent à la gouvernance du groupe et/ou s'engagent au sein de plus de 100 comités locaux. Ils organisent notamment près de 400 actions de prévention santé chaque année, proposées à l'ensemble des adhérents.

La mission du groupe se traduit dans sa raison d'être :

En éclairant les choix d'assurance et de financement de chacun,

En favorisant l'accès à la prévention,

En recherchant au sein de nos communautés et avec nos partenaires des équilibres vertueux,

Nous avons à cœur d'agir ensemble pour accompagner et protéger les différents parcours de vie.

**Les sociétés du groupe Alptis : Alptis Prévoyance & Santé, Assurema, Belend, Capvita, Cmonassurance, GEA Assurances, Mutuelle.fr, Prêt Pro, Resco Courtage, Signature Assurances, Solaé, Unep.*

Contacts presse :

- **Alptis – Pascal GENEYTON**
LD : 04 72 36 23 54 – p.geneyton@alptis.fr

- **Agence Auvray & Associés – Teninsy SAVANÉ**
LD : 01 58 22 27 75 – t.savane@auvray-boracay.com